



COMMUNIQUE



Le SNPC FO GENDARMERIE reçu Place Beauvau !

Le vendredi 26 janvier 2024, Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, recevait les organisations syndicales du périmètre gendarmerie ainsi que le groupe de liaison du CFMG. Le directeur général de la gendarmerie, le GA Christian RODRIGUEZ, était également présent. Le **SNPC FO GENDARMERIE** était représenté par Laurent CAUQUIL, secrétaire national, et Eddy CAMUZEUX, secrétaire national adjoint. Cette réunion a été l'occasion pour le **SNPC FO GENDARMERIE** d'aborder l'ensemble des sujets d'actualité mais aussi de porter des revendications fortes pour les personnels civils.



Jeux Olympiques : En reconnaissance pour leur contribution de manière directe ou indirecte à la réussite de cet événement mondial, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande le versement d'une prime au profit de tous les agents qui seront contraints à prendre des congés dans des conditions dégradées. Il est essentiel que personne ne soit oublié, comme ce fut malheureusement le cas avec la prime COVID. Un protocole à paraître prochainement détaillera les différentes dispositions relatives aux Jeux Olympiques, incluant des détails sur la mobilisation, les congés, les primes, le compte épargne-temps, la garde d'enfants ...

Prime ISS : Le **SNPC FO GENDARMERIE** se félicite de voir sa revendication sur le point d'aboutir. En effet, le ministre vient tout juste de signer l'arrêté. Si aujourd'hui il n'y a plus de débat sur le futur déploiement de la prime, nous attendons avec impatience la publication de cet arrêté. Il ne devrait pas y avoir d'effet rétroactif au 1er juillet 2023 ; en revanche, une augmentation du montant mensuel de l'indemnité devrait permettre le rattrapage des mois perdus. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle que la création de cette prime est liée aux risques auxquels peuvent être exposés les personnels civils de la gendarmerie. À cet effet, le **SNPC FO GENDARMERIE** a souligné auprès du ministre que les agents contractuels et les ouvriers de l'État ne sont pas moins exposés que les autres personnels et, qu'à ce titre, ils méritent pleinement d'être inclus dans ce dispositif.

Gouvernance RH : Le **SNPC FO GENDARMERIE** s'étonne auprès du ministre de ne pas avoir eu de retour suite à son courrier du 27 octobre 2023 sur la gestion RH. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a, une fois de plus, mis en exergue la gestion intolérable que subissent les personnels civils de la gendarmerie de la part des SGAMI. Jour après jour, ces structures démontrent leur incapacité à assurer une gestion rigoureuse que les personnels civils de la gendarmerie sont en droit d'attendre. En effet, les retards dans la prise en compte d'avancements de grade et d'échelon, les revalorisations IFSE en cas de mobilité non traitées, les trop-perçus, les retards dans le médico-statutaire, la mauvaise gestion des CMO, CLM et CLD, les jours de télétravail non payés, des salaires pas ou partiellement versés ... , affectent et impactent au quotidien les personnels civils de la gendarmerie. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a indiqué et réaffirmé au ministre que les agents méritaient une gestion plus saine et plus respectueuse. A ce titre, le **SNPC FO GENDARMERIE** a demandé la restitution des 33 ETP retirés à la gendarmerie lors de la création des SGAMI afin que notre institution retrouve sa pleine autonomie de gestion. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a réclamé une réponse à son courrier.

Prime à la restauration : Le **SNPC FO GENDARMERIE** a remercié le ministre pour avoir répondu à sa revendication de versement de l'Aide Complémentaire Harmonisée (ACH) au sein de l'ensemble des cercles mixtes éligibles. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a précisé que la gendarmerie comptait 111 restaurants et que 77 rentraient dans ce dispositif. A ce jour, 48 cercles sont passés à l'ACH. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a demandé un coup de pouce au ministre afin que les 29 cercles mixtes restants soient englobés rapidement. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a rappelé à M. DARMANIN les bienfaits de cette mesure en terme de pouvoir d'achat pour les agents, d'attractivité et de bonne santé financière pour les mess.

CIA collectif : Le **SNPC FO GENDARMERIE** se félicite de la mise en place d'un CIA collectif pouvant aller jusqu'à 500 euros pour un personnel administratif. Nous rappelons que cette mesure a été portée par notre organisation en 2021 dans le cadre du « Beauvau de la sécurité ». Toutefois, cette avancée significative ne doit pas occulter la situation des personnels techniques qui se sentent lésés vis à vis de leurs collègues administratifs. Bien que les techniques bénéficient aussi d'un CIA collectif, celui-ci se limite à 150 euros. Comment justifier qu'une catégorie de personnel reçoive une indemnisation inférieure à une autre ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** revendique une équité indemnitaire entre les personnels administratifs et techniques.

Les contractuels : Depuis la loi de transformation de la fonction publique en 2019, le ministère a augmenté significativement le recrutement de personnels contractuels. Cela représente désormais pas moins de 26% des effectifs civils en gendarmerie. Face à cette évolution, il devient impératif de développer une politique de rémunération cohérente et équitable. C'est pourquoi le **SNPC FO GENDARMERIE** appelle à une réflexion approfondie sur la stratégie salariale du ministère.

Parmi les mesures que nous proposons :

- La révision des référentiels de rémunération pour une meilleure prise en compte des diplômes et compétences à l'embauche.
- L'instauration d'une politique indemnitaire afin d'intégrer la prime ISS.
- L'extension du bénéfice de la part variable aux catégories C et B, une mesure actuellement réservée à la catégorie A.

Le soutien en gendarmerie : Le **SNPC FO GENDARMERIE** a rappelé au ministre qu'il ne pouvait pas y avoir d'opérationnel sans soutien. Que la mission opérationnelle de la gendarmerie est incontestablement indissociable de son soutien. Face au mal-être récurrent des personnels du soutien au sein des régions, écoles et centres, le **SNPC FO GENDARMERIE** a demandé au ministre qu'une réflexion urgente sur le redimensionnement des TEA soit conduite.

**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie d'un engagement sans faille !
Notre force, c'est vous !**

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/